

## Concept de protection du UHCB pour les entraînements et compétitions

Version : **10.01.2022**

Auteur : **Jonas Siegrist**

En plus des règles officielles de la fédération, les clubs vaudois doivent également prendre en compte les règles en vigueur de la **commune de Begnins** de l'**Etat de Vaud** ainsi que celles de l'**OFSP**.

### 1. Responsable au sein du club

Contact : **Jonas Siegrist** / 079.476.33.33 / [info@uhcbegnins.ch](mailto:info@uhcbegnins.ch)

(suppléant : *Grégoire Matthey-Junod* - 079.588.73.05)

### 2. Règles générales

**Selon les directives de la Confédération, les règles suivantes s'appliquent (>16ans)**

- Le sport en salle (compétition et entraînement) sans masque n'est autorisé que pour les personnes disposant d'un certificat de vaccination ou de guérison, y compris un résultat de test négatif (2G+).
- Les personnes dont la vaccination complète, le rappel ou la guérison ne remonte pas à plus de quatre mois ne sont pas soumises à l'obligation de se soumettre à un test
- Si toutes les personnes présentes, y compris les athlètes, portent un masque en permanence, l'accès 2G sans test négatif est autorisé.
- Un concept mixte avec 2G avec masque et 2G+ n'est autorisé pour aucune manifestation. Dès qu'une personne ne dispose pas du statut 2G+, toutes les personnes présentes (qu'elles soient 2G ou 2G+) doivent porter un masque.

**Pour les autres ligues, les règles suivantes s'appliquent (<16ans)**

- Aucune restriction ne s'applique aux joueurs et joueuses de moins de 16 ans pour les entraînements et les matchs.
- Pour les arbitres, la règle est 2G avec masque ou 2G+ sans masque. Pour les entraîneurs, la règle est 2G avec masque lors des entraînements et des compétitions.
- Toutes les personnes présentes de plus de 12 ans portent un masque en permanence, sauf les joueurs/joueuses et les arbitres sur le terrain et dans la zone de changement.
- Pour les joueurs et joueuses qui ne participent pas au jeu activement, nous recommandons le port obligatoire du masque.
- 2G avec masque pour les spectateurs & aides dès 16 ans. Pour les enfants de 12-16 ans, uniquement le port du masque.
- Lors de la consommation, les spectateurs de plus de 16 ans doivent être assis

### 3. Les principes suivants doivent être strictement respectés

#### 1. Pas de symptômes à l'entraînement et au match

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont **PAS autorisées** à participer aux entraînements et aux compétitions. Elles restent à la maison, respectivement vont se faire tester.

#### 2. Port du masque et distances

Pour toutes les personnes présentes à partir de 12 ans, le port du masque est obligatoire. En dehors du terrain et de la zone de changements, cette obligation s'applique également aux sportifs.

#### 3. Se laver les mains soigneusement

Du gel désinfectant est mis à disposition par le club à l'entrée des salles.

#### 4. Tenir des listes de présence

Afin de faciliter le traçage des contacts, le club tient une liste des présences pour tous les entraînements (à l'intérieur comme à l'extérieur).

#### 4. Prescriptions spécifiques

- Le local matériel (stock) est accessible uniquement aux entraîneurs et responsables au sein du club.
- La restauration est possible avec certificat Covid et conformément aux exigences des autorités publiques.
- Un plan spécifique des flux peut être mis à disposition suivant les situations.

Le Comité